

## **OTTAWA – 3 décembre 2021 – Conseil canadien sur la reddition de comptes et Bureau du surintendant des institutions financières**

Le 22 octobre, le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) ont tenu conjointement une table ronde virtuelle avec des représentants des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Ensemble, ils ont discuté des façons de contribuer au maintien de la confiance du public à l'égard de la qualité de l'audit externe au Canada. Ce travail favorise la solidité du système financier canadien.

Plus particulièrement, les participants ont échangé leurs points de vue sur les risques systémiques et émergents pour les marchés financiers, la durabilité et les changements climatiques. Ils ont aussi discuté de la gouvernance et de la culture au sein des cabinets d'audit, ainsi que des principales questions entourant l'établissement de normes d'audit et d'indépendance. Cette réunion a permis de faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations sur la qualité de l'audit énoncées par les groupes de travail formés après la Table ronde de 2019. Ces groupes de travail ciblent la fraude, la continuité de l'exploitation, l'esprit critique, ainsi que les secteurs émergents et les questions nouvelles.

Les participants sont toujours d'avis que l'amélioration de la qualité des audits externes est importante pour la solidité du système financier du Canada. Tous ont convenu de coordonner les efforts futurs pour accroître la confiance du public dans l'intégrité des rapports financiers au Canada. À cette fin, les participants ont convenu :

- que des comportements et normes éthiques rigoureux, de même que des auditeurs qui se conforment à ces comportements et normes sont des composantes essentielles de la solidité du système financier canadien;
- qu'il serait dans l'intérêt des cabinets d'audit externes au Canada de mener des sondages sur la culture des cabinets afin de déterminer l'incidence de cette culture sur la qualité de l'audit, y compris l'esprit critique;
- de demeurer vigilants au Canada pour appuyer les normes d'indépendance des auditeurs;
- de collaborer quant à l'orientation proposée pour les projets de normes internationales d'audit liées à la continuité de l'exploitation et à la fraude;
- de poursuivre les travaux visant à mettre en œuvre une approche proactive à l'échelle du système pour rassembler les parties prenantes afin de cerner les enjeux émergents potentiels et d'agir avec souplesse à leur égard.

## Commentaire

*« La résilience du système financier dépend de l’objectivité, de l’exactitude et de l’utilité des données financières. Les auditeurs externes du Canada jouent un rôle essentiel pour garantir des états financiers de grande qualité découlant d’audits de grande qualité. Nous encourageons les efforts qu’ils déploient pour veiller à ce que leur culture d’entreprise soit un agent d’audits externes de grande qualité reposant sur les principes que sont l’esprit critique, l’indépendance et la vigilance. »*

- Carol Paradine, chef de la direction, CCRC, et Peter Routledge, surintendant, BSIF

## À propos du BSIF

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) est un organisme fédéral indépendant fondé en 1987. Il a pour mandat de protéger les déposants, les souscripteurs, les créanciers des institutions financières et les participants des régimes de retraite, tout en permettant aux institutions financières de se mesurer à la concurrence et de prendre des risques raisonnables.

Relations avec les médias

BSIF – Affaires publiques

[Media-Medias@osfi-bsif.gc.ca](mailto:Media-Medias@osfi-bsif.gc.ca)

## À propos du CCRC

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est l’organisme de réglementation indépendant de l’audit des sociétés ouvertes du Canada. Chargé de superviser les audits effectués par des cabinets comptables inscrits, le CCRC contribue à la confiance du public dans l’intégrité de l’information financière et s’engage à protéger le public investisseur du Canada. Le CCRC fait la promotion de la qualité des audits grâce à une réglementation proactive, au dialogue avec les parties prenantes nationales et internationales et à des idées pratiques pour informer les participants aux marchés financiers. Le CCRC a des bureaux à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

## Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Adrienne Jackson, directrice principale, Communications

Conseil canadien sur la reddition de comptes

[adrienne.jackson@cpab-ccrc.ca](mailto:adrienne.jackson@cpab-ccrc.ca)